



Communiqué

JEAN-LOUIS BORLOO ET MARC-PHILIPPE DAUBRESSE PARTICIPENT A LA SIGNATURE DE LA PREMIERE CONVENTION CADRE REGIONALE DE PARTENARIAT EN FAVEUR DE LA RENOVATION URBAINE

En présence de Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale et Marc-Philippe Daubresse, ministre délégué au logement et à la ville, Jean Aribaut, Préfet de la région Nord Pas de Calais a signé avec Daniel Percheron, Président de la Région Nord Pas de Calais et Philippe Van de Maele, directeur général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la première « convention cadre de partenariat régional en faveur de la rénovation urbaine » en France, mardi 5 avril 2005.

Par cette convention, l'ANRU et la Région s'engagent conjointement dans un programme de rénovation urbaine qui pourra conduire à mobiliser jusqu'à 1 milliard d'euros de subventions cumulées, sur la période 2005-2011, à raison d'un euro versé par la Région (soit 250 M€) pour trois euros versés par l'ANRU (soit 750 M€).

Ces financements pourront, en fonction des projets qui seront présentés, mobiliser jusqu'à 2,5 milliards d'euros pour l'investissement dans les quartiers les plus en difficulté du Nord et du Pas de Calais.

Un comité de pilotage commun Etat - ANRU - Région gèrera cet engagement financier sans précédent, tant pour déterminer des priorités d'actions que pour favoriser la qualité et la cohérence des projets retenus.

Au-delà de cet important volet financier, les partenaires ont réaffirmé leur engagement pour des projet de qualité, afin de redonner aux habitants un cadre où il fait bon vivre, par des actions concertées concernant le logement, les espaces publics, les aménagements et les équipements publics ainsi que la gestion urbaine de proximité.

Enfin, les signataires ont insisté sur la nécessité de renforcer l'articulation entre le volet urbain et le volet social des projets, chacun dans son domaine de compétences. Jean-Louis Borloo a invité le Conseil Régional à aller plus loin dans cette démarche en concrétisant dès maintenant son engagement sur tous les aspects du Plan de cohésion sociale (emploi, formation, développement économique, éducation, santé...) par la signature prochaine d'une véritable charte territoriale pour la cohésion sociale.

Démontrant l'intérêt des élus pour une mise en oeuvre concrète, opérationnelle et immédiate du Plan de Cohésion Sociale, Jean-Louis Borloo

a signé à l'occasion de ce déplacement dans le Nord une convention entre l'Etat et la ville de Comines sur des contrats d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Etat d'avancement du Programme National de Rénovation Urbaine.

Ce programme, créé par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 a mutualisé pour cinq ans des moyens exceptionnels de l'Etat, de l'union d'économie sociale pour le logement, de la caisse de garantie du logement locatif social et de la caisse des dépôts et consignation, permettant de donner à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine une capacité de subventions pour les cinq prochaines années de 5,25 M€.

La loi de programmation pour la cohésion sociale a prolongé la durée du Programme national de rénovation urbaine de trois ans, jusqu'à 2011, et assuré son financement par l'Etat jusqu'à son terme en fixant des objectifs de 250 000 constructions, 250 000 démolitions et 400 000 réhabilitations de logements.

Cet effort exceptionnel des financements publics permet, par son effet démultiplicateur considérable, d'estimer les travaux engagés à 25 milliards d'euros pour la période de 8 ans.

1/ Au plan national :

- 93 projets globaux ont été approuvés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ;
- 40 conventions ont déjà été signées ce qui représente plus de 140 quartiers dans lesquels vivent plus d'un million d'habitants (Le Havre, Angers, Toulouse, Corbeil-Essonnes, Châteauroux, Meaux, Orléans, Clichy-sous-Bois.....) ;
- plus de 10 milliards d'euros de travaux sont prévus sur les 5 prochaines années dont 3, 26 M€ apportés par l'ANRU ;
- plus de 150 projets supplémentaires sont à l'étude ;
- plus de 300 quartiers ont bénéficié de manière anticipée (en 2004) du dispositif ANRU pour les premières réalisations urgentes.

2/ Dans la région Nord-pas-de-Calais :

- 5 conventions ont déjà été signées : Hem-Roubaix ; Douchy ; Boulogne/Mer ; Arras et très récemment à Pecquencourt ;
- 5 conventions seront très prochainement signées : Le Portel ; Avion ; Lens-Avion ; Grande Synthe et Maubeuge ;
- Enfin, 12 projets ont été examinés et sont en cours de validation. Ils concernent les communes de Valenciennes ; Beuvrages, Aulnoy-Aymeries, Jeumont, Hautmont, Lille, Wattrelos, Fourmies et Bethune ;
- Le montant des travaux s'élève à 570 M€ dont 170 apportés par l'ANRU et 35 par la Région. Cela correspond à 2.300 transformations rénovations.

Contacts presse

Cabinet du ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale :

Frédérique HENRY 01 44 38 22 03

Cabinet du ministre délégué au logement et à la ville :

Marie-Ange FOLACCI 01 42 19 22 65